



## **RDC : Réajustement en vue du prix du carburant, Joseph Kapika évoque 3 facteurs !**

***EXCLUSIF] – Un léger réajustement du prix du carburant pourrait intervenir dans un bref délai. Dans une interview accordée à Zoom Eco, le Ministre d’Etat, Ministre de l’Economie Joseph Kapika a évoqué les raisons qui militent en faveur d’une éventuelle augmentation, à savoir : la hausse du Prix du Baril sur le marché international, celle du Prix Moyen Frontière Commercial, et l’écart du taux change appliqué dans l’actuelle structure des prix du carburant en RDC. Cependant, il rassure que le Gouvernement prend des mesures utiles pour que les conditions sociales des congolais ne soient pas affectées. Joseph Kapika répond, ci – dessous, aux questions d’Eric TSHIKUMA.***

**Monsieur le Ministre d’Etat, nous apprenons qu’il y aura une augmentation du prix du litre du carburant de 80 CDF à la pompe dans les prochaines heures. Quelles peuvent en être les principales raisons ?**

Merci beaucoup de la question. Il faut d’abord préciser que nous produisons un peu de carburant à Moanda avec PERNCO. Mais nous ne raffinons pas le carburant. Tout le carburant que nous consommons en RDC est importé. Il est important que je souligne cela.

Deuxièmement, il y a l'évolution du marché international du pétrole lui-même. Le prix du baril est en augmentation. Ce qui a fait que même les gros pays producteurs d'Afrique, je parle du Nigéria, du Gabon, du Tchad, ont aussi revu à la hausse le prix du Carburant chez eux. L'augmentation du prix du baril affecte le prix Moyen Frontière qui a aussi augmenté. Cela doit avoir un impact sur les prix.

Enfin, la dernière structure des prix, nous l'avons négocié avec la profession pétrolière au taux de 1 380 CDF le dollar. Il n'y a pas de secret qu'aujourd'hui, le dollar est à 1 620 CDF. Car, les pétroliers, pour importer du carburant, s'adressent aux banques commerciales. Donc, il y a tous ces facteurs-là qui militent en faveur d'un réajustement du prix du carburant à la pompe.

Mais le Gouvernement devra aussi prendre toutes les dispositions pour que ce réajustement n'impacte pas les prix du transport en commun parce que vous avez parlé de 80 CDF le litre, ça représente moins de 5% du seuil requis pour impacter sur les autres prix. Voilà un peu comment je peux vous répondre à ce niveau !



**Etes – vous d’avis qu’il sera question d’une augmentation par paliers afin de permettre aux opérateurs pétroliers de trouver l’équilibre de leur business ?**

Il n'y a pas seulement les pétroliers qui doivent trouver l'équilibre de leur business. C'est toute l'économie qui doit en être bénéficiaire. Ce sera progressif. Je vous dis : *nous sommes liés par l'évolution du marché.*

Mais il faut que je retienne avec vous que nous nous attendons à une nette amélioration de nos devises avec l'envolée des prix du Cobalt, du Coltan et de l'Or qui sont des matières très recherchées à travers le monde maintenant. Cela va coïncider avec la révision du Code Minier dont les débats se poursuivent au Parlement et qui doivent se terminer avant Février. Je pense quand même que le jour où nous commençons à bénéficier des prix de nos matières premières, beaucoup de nos paramètres économiques vont changer.

**Il semble que la nouvelle tarification va entrer en vigueur le 26 Janvier 2018. Confirmez-vous que l'Arrêté est déjà signé ou qu'il sera signé dans les prochaines heures ?**

Au début, vous me parliez au conditionnel. Maintenant vous voulez que je confirme si je vais prendre l'Arrêté. D'abord, j'ai admiré votre professionnalisme. Vous êtes au courant de ce qui se passe dans mon cabinet, dans d'autres cabinets aussi. Continuez à fouiner.

L'essentiel ici est que je vous donne les raisons qui militent en faveur du réajustement des prix. Et vous me donnez aussi l'occasion d'inviter la population à comprendre que parfois à l'impossible, nul n'est tenu. Mais nous sommes obligés de prendre des mesures pour que ses conditions sociales ne soient pas affectées.

**Eric TSHIKUMA | Zoom Eco**

Si l'arrêté est pris, le litre d'essence pourrait passer de 1 730 CDF à 1 810 CDF et celui du gasoil de 1725 CDF à 1 805 CDF.

***Le prix du litre du carburant pourrait augmenter de 80 CDF à la pompe dans les prochaines heures. D'après nos sources, les pétroliers attendent avec impatience la signature de l'Arrêté du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie fixant la nouvelle structure des prix. Sans préciser la hauteur de cette hausse ni le jour de son application, Joseph Kapika, contacté par Zoom Eco, a évoqué les raisons qui concourent à ce probable réajustement.***

En effet, la RDC ne raffinant pas du pétrole est jusque-là importatrice de tout le carburant qu'elle consomme. D'où, sa dépendance à l'évolution du marché.

*A en croire le Ministre, l'augmentation du prix du baril à l'international a affecté le prix Moyen Frontière. Ensuite le taux de change appliqué dans la structure des prix jusque-là est de 1 380 CDF le dollar. Tous ces facteurs aménagent le lit d'une augmentation du prix du litre de carburant à la pompe.*

Si cela est fait, le litre d'essence passera de 1 730 CDF à 1 810 CDF et celui du gasoil de 1725 CDF à 1 805 CDF. Cependant, cette hausse de moins de 5% ne peut nullement impacter sur le prix du transport en commun à Kinshasa.

*A ce sujet, Joseph Kapika s'est rassurant à Zoom Eco : « Le Gouvernement prend toutes les dispositions pour que ce réajustement n'impacte pas les prix du transport en commun. Parce que vous avez parlé de 80 CDF le litre, ça représente moins de 5% du seuil requis pour impacter sur*

*les autres prix. [...] Nous sommes obligés de prendre des mesures pour que ses conditions sociales ne soient pas affectées ».*

C'est depuis le mois de Septembre 2017 que la Commission technique mise sur pied au niveau du Ministère de l'Economie avait examiné ce dossier de fond en comble et approuvé son rapport final qui a été transmis au Gouvernement pour approbation.

Depuis lors, rien n'a semblé avancer alors que les pétroliers distributeurs continuent à générer des pertes à cause du déséquilibre qu'occasionnent certains paramètres de la structure des prix dont le taux de change en fluctuation constante. S'il est modifié, le taux de change passerait de 1 380 CDF/le dollar US à 1 410 CDF/le Dollar US.

Selon une source crédible, le gap serait de 400 CDF sur chaque litre du carburant vendu à la pompe. Quoi de plus normal que pour le combler, l'option soit levée et proposée de sorte que l'augmentation de 80 CDF intervienne par paliers chaque mois de Janvier à Mai 2018.

Ce qui justifierait la pression des pétroliers exercée sur le Gouvernement afin de pouvoir leur permettre d'équilibrer leurs comptes et mieux garantir le renouvellement de leurs stocks pour approvisionner les stations-services à travers le pays.

De son côté, l'Exécutif national semble gérer stratégiquement la situation de manière à éviter l'effet boule de neige sur les prix des biens et services sur le marché congolais.  
Objectif : *protéger le pouvoir d'achat contre la flambée des prix.*

Les prochaines heures nous en diront plus.